



A.D.R.E.S.S.

Mairie
09220 Siguer

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 10 mars 2019 concernant l'exercice 2018

L'assemblée générale s'est tenue à la salle des fêtes à 18 heures en présence de madame Le Maire et de 11 personnes plus 4 adhérents représentés par procurations.

Le nombre d'adhérents pour 2018 étant de 17 membres, le quorum est donc atteint.

La secrétaire étant démissionnaire et le secrétaire adjoint absent excusé et représenté, Anne GARRIGUES accepte d'assurer le rôle de secrétaire de séance.

1) RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS

1-1) BILAN

Le président rappelle les buts de l'association qui sont de nettoyer, d'entretenir et de créer des chemins à vocation touristique, puis de les baliser pour envisager par la suite une édition de topo guides spécifiques.

Actuellement, l'association entretient 5 chemins :

- 2 existant du temps de l' A.R.S. :SIGUER-Chapelle SAINT NICOLAS et SIGUER-LARAMADE
- 1 nouveau depuis la création de l'A.D.R.E.S.S. (CENTRAUX-LE BOUYCHET)
- 1 sentier promenade pays historique de la fontaine ferrugineuse

Il nous faut continuer dans cette voie de préservation et de mise en valeur du patrimoine.

Le Président déplore que l'année 2018 ait été une année difficile par manque de bras valides suite à différents désistements pour raisons médicales entre autres.

Un appel à volontaire a été largement affiché mi-2018 sans aucun résultat ni appel d'encouragement!

Il ne restait que deux personnes par sortie, qu'elles soient ici remerciées de leur persévérance et du travail effectué.

1-2) PERSPECTIVES

Sachant que les mois forts pour la pousse de végétation sont d'Avril à Août le président est heureux de compter de nouveaux adhérents prêts à prêter la main. La première journée est fixée au 6 avril 2019 pour le chemin de St NICOLAS.

Pour 2019, outre l'entretien des chemins déjà existants intégrant la modification du tracé historique initial pour Centraux/Bouychet, l'association se donne comme objectif de mettre en place des panneaux d'information provisoires en attendant que le relais avec le PNR puisse être relancé. La démarche engagée en 2017 nécessitant un engagement tripartite entre le PNR, la mairie et l'association n'ayant pas pu déboucher pour des raisons inexécutées.

Il est rappelé que l'association n'a comme objectifs que l'entretien et le balisage des sentiers, et que la responsabilité des personnes qui les emprunte est entière. Ni la mairie ni l'association ne pouvant être tenus pour responsable d'accidents éventuels. Ce rappel sera fait sur chaque panneau. Madame le maire propose de plastifier les textes au format A4 et nous l'en remercions en séance. Nous verrons ensuite qui finance les poteaux bois nécessaires à cette réalisation. Ces panneaux mentionneront l'histoire du chemin en insistant sur le respect des terrains traversés et les points méritants attention ou précautions notamment pour de jeunes enfants. Il y sera clairement mentionné la limite de responsabilité et rappelé qu'une assurance de type FFRP, FFM ou à défaut Responsabilité civile, est conseillée.

Le rapport moral mis au vote est accepté à l'unanimité des membres présents et représentés

2) RAPPORT FINANCIER

Le bilan 2018, issu du logiciel comptable de gestion homologué « ALAUX SOFT - PMI/association » est équilibré avec un montant de **580€ de recettes** pour **571,58€ de dépenses**.

Il est largement inférieur au budget prévisionnel équilibré de 850€ proposé lors de la dernière assemblée générale du 8 novembre 2017.

Le détail est donné en séance et les pièces comptables mises à disposition pour consultation.

L'année 2018 n'a pas vu de fait significatif hormis des frais d'opposition suite à un problème de chéquier.

Revenus	580,00	580,00
☐ Cotisations ou subventions	580,00	580,00
Cotisations Adhérents	180,00	180,00
Subventions	400,00	400,00
Dépenses	571,58	-571,58
☐ Achats	216,28	-216,28
Achat de matériel	145,00	-145,00
Achats balisage chemins	71,28	-71,28
☐ Frais de fonctionnement	355,30	-355,30
Boissons, sandwiches	38,29	-38,29
Consommables: carburant, huile	41,78	-41,78
assurance	206,15	-206,15
frais bancaires	69,08	-69,08

Le rapport financier mis au vote est accepté à l'unanimité des membres présents et représentés

3) PERSPECTIVES D'ACTIVITÉS 2019 ET POINTS DIVERS

3-1 MONTANTS DES COTISATIONS :

Le montant des cotisations pour 2019 est fixé à 10€ par personne.

L'idée d'associer un cadeau, de type sécateur par exemple, pour chaque nouveau membre ou famille pour la cotisation 2020 est suggérée.

Une recherche de fournisseurs sera menée en ce sens auprès de magasins de jardinage et un budget prévisionnel sera présenté avant toute décision.

3-2) PROJETS 2019 :

3-2-1) Nouvelles prospections :

Dans le cadre de nouvelles prospections deux idées sont lancées:

- Un tour de village par CANARILLES,

- A voir après BOUYCHET le chemin qui suit la ligne électrique un moment.
Une analyse du cadastre et un repérage sur le terrain seront à réaliser.

3-2-2 Balisage :

Le balisage par ronds jaune dédié aux sentiers de pays sera réactualisé conformément à la charte de peinture connue (ex Via Ferrata)

3-2-3 Rand'omelette :

La rand'omelette organisée conjointement avec l'association SCL est reconduite le 22 avril 2019 en coordination avec leur président comme définie en réunion de coordination mairie/SCL/comité des fêtes et A.D.R.E.S.S du 16 janvier Un nettoyage du chemin utilisé sera réalisé dans la quinzaine qui précède. Il nous faut anticiper la révision et la remise en route des matériels : tronçonneuse, élagueuse et débroussailleuse.

3-2-4 Journée citoyenne :

Cette idée, déjà évoquée lors de l'AG 2017/2018 a donné lieu à un échange préalable avec madame Le Maire qui souhaite aussi lancer ce projet sur SIGUER.

Son but est d'inciter les habitants et résidents à participer bénévolement à une action citoyenne de nettoyage et d'embellissement écologique du village et de ses environs.

Il est donc convenu d'organiser pour 2019 une journée citoyenne en juillet ou en août quand les estivants seront présents. Elle sera organisée conjointement par la mairie et l'A.D.R.E.S.S.

La couverture par une assurance reste à regarder. La date sera arrêtée dès que le planning de l'ensemble des différentes manifestations 2019 à SIGUER sera connu. Les 20,21 ou 28 juillet pourraient convenir.

(hors réunion l'assurance RC « MACIF » de l'A.D.R.E.S.S a confirmée qu'elle couvrirait bien les participants à une telle manifestation si elle est organisée par notre association quelque soit leur nombre)

Le périmètre de cette journée pourrait être orienté vers l'ouverture d'un nouveau chemin ou vers un nettoyage des branchages coupés lors des journées de déblaiement, le long de murets par exemple, pour les rendre plus bénéfiques pour la faune locale qui en est friande.

3-2-5) Local associatif

La mairie a donné suite à notre courrier du 27 octobre 2017 concernant le local dont nous disposons près de l'ancienne poste. Un nouveau local nous été attribué dans la cours de la mairie.

Ce local très agréable et bien éclairé est facile d'accès, il nous reste à l'aménager avec un meuble établi et des étagères.

Un buffet donné par un adhérent a déjà permis de ranger une partie de notre petit matériel. Madame Le Maire propose que les employés municipaux se chargent de la fabrication des étagères pour minimiser les frais. Nous acceptons sa proposition et l'en remercions.

Elle nous précise que ce nouveau local fait l'objet d'une assurance par la mairie.

Une action sera donc menée auprès de notre assureur RC « MACIF » pour renégocier la prime 2019.

3-2-6) Points divers :

- Poulaillers troglodytes : Madame Le maire nous apporte des éclaircissements sur les poulaillers privés troglodytes de la sortie du village qui semblent uniques dans la région et pour lesquels une action tripartite PNR/Mairie/propriétaires pourrait être engagée.

- ACCA : L'association des chasseurs dégageant de son côté des chemins en lien avec leurs activités un contact sera pris avec leur président, Laurent CLAUSTRE, pour voir si une complémentarité ou une synergie dans nos actions pourraient être mise en place.

4) ÉLECTIONS DU CA et du BUREAU

Il est ensuite procédé à l'élection du conseil d'administration.

5 membres sont élus à l'unanimité : **Arsène BARBOSA, Gilbert GALY, Bernard GARRIGUES, Jean-Jacques GRAMATICA, Edmond RAYNAUD.**

Le CA s'est réuni en suivant pour procéder à l'élection du bureau et statuer sur les nouvelles demandes d'adhésions.

Le bureau 2019 est le suivant :

- **Président : Jean-Jacques GRAMATICA**
- **Trésorier : Bernard GARRIGUES**
- **Secrétaire : Gilbert GALY**
- **Secrétaire-et trésorier adjoint : Edmond RAYNAUD**
- **Responsable technique : Arsène BARBOSA**
- **Responsables convivialité : Anne GARRIGUES, Arsène BARBOSA**

5) BUDGET PRÉVISIONNEL 2019 :

Un budget prévisionnel pour l'année 2019 est présenté par le trésorier.

Recettes 400€ dépenses 405€

Il intègre le nouveau montant de la cotisation 2019 et une subvention municipale de 250€ contre 400€ en 2018.

Devant la fin de vie constatée en 2018 de la débroussailleuse portée lors de sa dernière révision il est décidé d'intégrer l'achat d'un nouveau matériel sur la base financière de la dernière machine acquise en 2017/2018.

Le budget prévisionnel sera donc modifié et soumis à madame Le Maire. Il intégrera les résultats des négociations en cours avec l'assurance et la banque.

Nous espérons aussi que la journée citoyenne permette l'arrivée de nouveaux adhérents.

(Hors réunion le budget prévisionnel « révision B » a été envoyé à la mairie le 24 mars. Il fait état de :

650€ de recettes pour 750€ de dépenses.

Il intègre une subvention municipale de 450€. Le déficit restant de 100€ étant couvert par nos fonds propres constitués lors de la dissolution de l'ARS)

L'assemblée donne tout pouvoir au président, au trésorier et au secrétaire élus pour accomplir les formalités bancaires et administratives.

La séance se termine à 19 heures 15 et se poursuit par un moment de convivialité offert par l'association. Les crêpes et les gâteaux confectionnés par des adhérents et adhérentes ont reçu un très bon accueil!

Le président
Jean-Jacques GRAMATICA

Le trésorier
Bernard GARRIGUES

La secrétaire de séance
Anne GARRIGUES